VILLE DE
LA TOUR-DE-PEILZ
Municipalité

COMMUNICATION MUNICIPALE No 4/2012

le 15 février 2012

Concerne :
Troisième édition des Mérites de La Tour-de-Peilz.

Au Conseil communal de
1814 La Tour-de-Peilz

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

En 2012 aura lieu la 3e édition des Mérites de La Tour-de-Peilz. Cette distinction est attribuée tous les deux ans depuis 2008 à des personnes ou associations s'étant distinguées dans les domaines sportif, culturel, social ou économique, sur proposition d'un jury nommé par la Municipalité.

Cette année, le jury est composé de MM. Lyonel Kaufmann, syndic et président du jury, Olivier Wälchli, municipal, Kurt Egli, conseiller communal, Gérald Gay, ancien conseiller communal, Sylvain Béné, délégué à la jeunesse, et Pierre-André Dupertuis, secrétaire municipal.

Les Mérites se présentent sous la forme de quatre prix : féminin, masculin, groupe et dirigeant. Il est doté d'un budget de Fr. 10'000.--. La cérémonie d'attribution des prix aura lieu mardi 9 octobre 2012.

Toute proposition de personnes ou associations méritantes est à adresser au Greffe municipal d'ici au 31 mars 2012. Le formulaire ad hoc est téléchargeable sur le site internet de la commune.

AU NOM DE LA MUNICIPALITÉ
Le syndic : Le secrétaire :

Lyonel Kaufmann Pierre-A. Dupertuis

Adopté par la Municipalité le 23 janvier 2012

MAISON DE COMMUNE GRAND-RUE 46 CASE POSTALE 144 1814 LA TOUR-DE-PEILZ
TÉLÉPHONE 021 977 01 11 FAX 021 977 01 15
E-MAIL greffe.municipal@la-tour-de-peilz.ch